

Bref du Céreq

n° 304 décembre 2012

Les risques sociaux du décrochage : vers une politique territorialisée de prévention ?

Les moments de rupture éducative ne sont généralement que la face visible et brutalement émergente d'un malaise de longue durée chez les jeunes. S'il est toujours difficile de mettre fin aux sorties de formation initiale, agir sur l'exposition au risque de décrochage n'aurait-il pas quelque effet ? Une action sur les contextes serait alors à mener en parallèle avec les suivis individuels souvent préconisés.

prévention
décrochage
politique
région
territoires
scolarité
travail non-diplômés

Gérard **Boudesseul**

Yvette **Grelet**

Céline **Vivent**

(Espaces et SOciétés (ESO),
centre associé au Céreq
pour la région Basse-
Normandie)

Le décrochage scolaire alimente un noyau dur de jeunes dont l'insertion sociale et professionnelle est entravée par l'absence de diplôme. De fait, c'est un enjeu central dans la politique éducative.

Or, dans la prévention de ce risque, il existe encore des marges de progression. Pour mieux agir, on pourrait tenir compte des caractéristiques de ces jeunes, et noter, par exemple, qu'ils sont peu mobiles sur le plan géographique et restent concentrés dans certains territoires. On sait comment se répartissent géographiquement les jeunes sans diplôme. Les régions Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne et, plus au Sud, PACA et Languedoc-Roussillon concentrent une grande densité de ces jeunes. Néanmoins, on observe des disparités au sein d'une même région où coexistent des aires de bonne réussite scolaire et des aires d'échec (carte 1).

Dès lors, on peut penser que les politiques de lutte contre le décrochage doivent privilégier une approche territoriale, transrégionale, agissant à un niveau plus fin sur les facteurs de rupture scolaire. Ceci s'impose d'autant plus que les facteurs qui favorisent le décrochage des jeunes dépendent en partie du contexte dans lequel ils vivent, contexte pouvant être identifié par les conditions de vie (cf. encadré page 4).

Cinq configurations territoriales conditionnant la réussite scolaire

Ces facteurs de risque se combinent pour dessiner cinq grands types de territoires dont la cartographie présente bien des similitudes avec celle des jeunes sans diplôme (carte 2).

Deux ensembles de territoires nécessitent une action publique prioritaire. Le premier est marqué par un contexte du type « **Précarité de vie familiale et d'emploi** ». Nous sommes ici dans la France industrielle et périurbaine du Nord, de la Picardie, de la Lorraine et de l'Est jusqu'à Montbéliard et Oyonnax. Elle concentre la part la plus élevée de jeunes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés mais demeurent sans diplôme : 33 % alors qu'ils sont 25 % en moyenne en France. Ces territoires cumulent plusieurs facteurs pénalisants : une part élevée d'adultes non diplômés et de chômeurs, ainsi que de familles monoparentales, de familles nombreuses, et aussi de familles logeant en HLM. Ces familles ont un capital culturel qui ne favorise pas la socialisation avec le monde de l'école, l'accès aux livres et journaux ; elles ont plus généralement des difficultés avec l'usage de la lecture et de l'écriture.

Les conditions ne sont pas réunies pour que les enfants bénéficient d'une aide au



●●● travail à la maison dont on connaît le rôle important, d'autant plus lorsque la mère élève seule ses enfants, et encore plus lorsque ceux-ci sont nombreux.

Le deuxième ensemble de territoires combine « **Fragilité culturelle et précarité d'emploi** ». Il est surtout constitué de communes isolées ou rurales, en Aquitaine, Pays de Loire et PACA, où prédomine un faible niveau de qualification, associé à une forte précarité d'emploi et au chômage fréquent. Le niveau de revenu y est aussi discriminant et le faible capital culturel des parents plus encore. Le taux moyen par canton des 15-24 ans sans diplôme au regard des jeunes du même âge non scolarisés est aussi très élevé puisqu'il atteint 29 %.

Ces deux types de territoires regroupent 1 261 cantons, soit un tiers des cantons de France métropolitaine, et concentrent à eux seuls la moitié de la population de 15 ans et plus. Une priorité pourrait leur être accordée, car les jeunes en risque de décrochage ne peuvent ici bénéficier d'un environnement social, économique et géographique apte à compenser des conditions de vie défavorables.

D'autres zones pourraient, dans une moindre mesure, être jugées comme prioritaires. La proportion de jeunes sans diplôme y est la plus faible, bien que préoccupante (21-25 %), mais les conditions de vie ne sont pas favorisées sur tous les plans. Par exemple, les territoires dont le profil serait « **Sécurité économique et soutien culturel** » présentent des aspects plutôt positifs sur les plans économique, familial et culturel. Souvent

situés en milieu urbain ou périurbain résidentiel, ces cantons rassemblent des familles de classes moyennes autour de villes comme Caen, Nantes, Toulouse, Avignon, Lyon, Besançon, Mulhouse... Elles satisfont à l'ensemble des critères, bien que de manière modeste : la part de jeunes non scolarisés et non diplômés y est la plus faible de toutes. Autre exemple, les territoires dont le profil se résumerait à « **Sécurité économique et précarité de la vie familiale** ». Ils se situent dans la moyenne concernant la part de jeunes de 15-24 ans sans diplôme (25 %) et ont aussi la plus faible proportion de 60 ans et plus. Les familles qui y résident sont souvent en grande périphérie des centres urbains, singulièrement en Île-de-France, outre quelques cantons en Rhône-Alpes. Elles détiennent un capital culturel suffisant pour ne pas se sentir pénalisées, comme les titres scolaires et les ressources facilitant l'accès aux connaissances et aux pratiques culturelles. De plus, elles bénéficient d'une sécurité économique en termes de revenus et d'emploi. En revanche, les conditions familiales et les conditions d'habitat sont un peu plus difficiles.

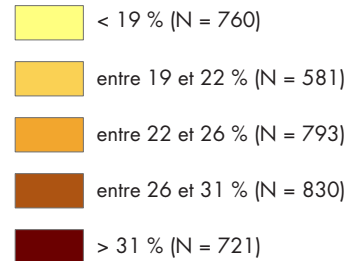
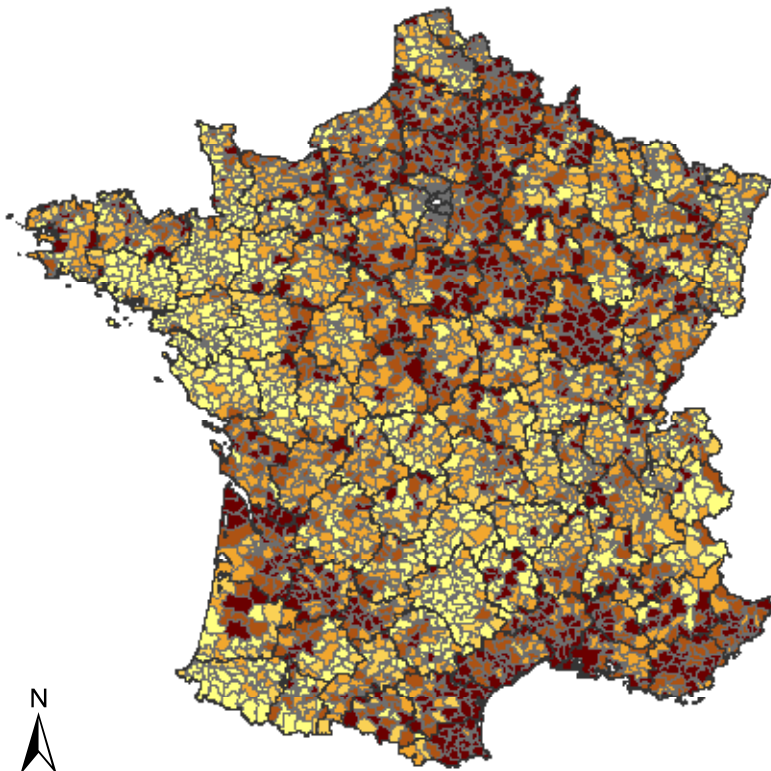
Enfin, un peu à l'écart, un dernier territoire apparaît. Le « **Milieu rural vieillissant** » se présente en forme de paradoxe apparent. Les revenus sont bas, la part d'emplois stables en CDI est réduite, la part de jeunes non scolarisés et non diplômés est l'une des plus faibles (22 %). Les sorties avec un CAP/BEP sont aussi plus fréquentes qu'ailleurs. Il s'agit d'une population vieillissante en milieu rural. ●●●

Typologie de zones à risque de sortie précoce de formation initiale et caractéristiques sociodémographiques

N° de classe	Intitulé de classe	Nombre de cantons	Densité moyenne : nombre hab/km ²	Population de 15 ans et +	% non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés	% de 60 ans et + dans la population	Revenu médian par canton en euros
1	« Précarité de vie familiale et d'emploi »	353	524	8,8M	33%	19%	18 187
2	«Fragilité culturelle et précarité d'emploi »	908	109	12,4M	29%	23%	18 592
3	« Sécurité économique et soutien culturel »	908	79	6,3M	21%	21%	22 090
4	« Sécurité économique et précarité de la vie familiale »	482	276	8,0M	25%	18%	24 064
5	« Milieu rural vieillissant »	1038	31	4,4M	22%	28%	17 238
Ensemble		3 689	103	39,9M	25%	21%	19 215

Source : INSEE recensement 2006. Calculs : Céreq.

Carte 1 • Les non-diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés



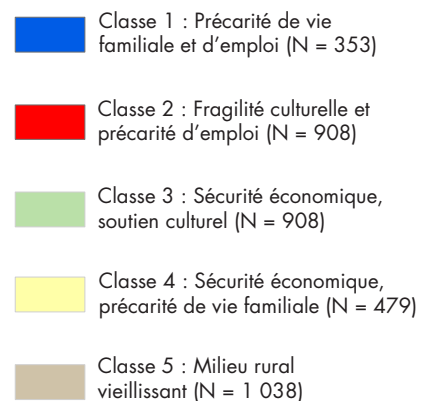
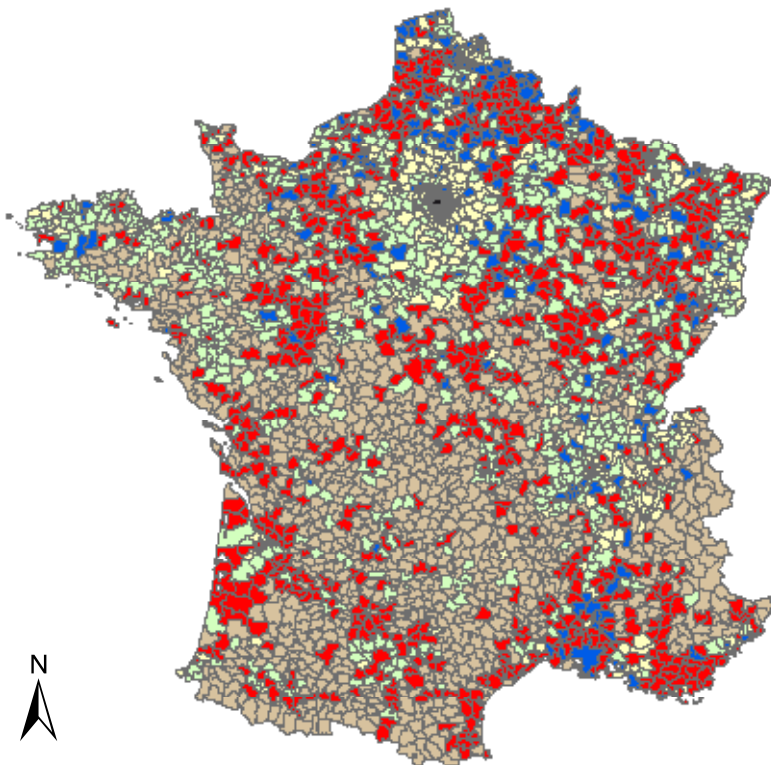
□ Paris et l'Île-de-France sont peu lisibles en raison de l'échelle retenue et des tracés de limites d'aires.



0 75 150 km

Source : INSEE recensement 2006.
Calculs : Céreq.

Carte 2 • Zones à risques de sortie précoce de formation initiale (classification ascendante hiérarchique de conditions de vie à l'échelle du canton)



■ Paris et l'Île-de-France sont peu lisibles en raison de l'échelle retenue et des tracés de limites d'aires. Le canton de Paris est inclus dans la classe 2 « Fragilité culturelle et précarité d'emploi » du fait d'une part de chômeurs élevée et bien que la part de non-diplômés soit inférieure à la moyenne. La couronne parisienne est répartie surtout entre la classe 1 « Précarité de vie familiale et d'emploi » au Nord et à l'Est, et la classe 4 « Sécurité économique, précarité de vie familiale » au Sud et à l'Ouest.



0 75 150 km

Source : INSEE recensement 2006.
Calculs : Céreq.

●●● Ce cas de figure concerne un grand nombre de cantons (1 038), mais seuls 11 % des jeunes de 15 ans et plus y habitent. Cette France est celle des massifs montagneux, des Alpes aux Pyrénées en passant par le Massif Central et le Morvan, mais elle est aussi la France des marges de l'Ouest, de la Manche à l'Ille-et-Vilaine, ainsi que dans le Charentais.

Des politiques éducatives hors les murs ?

Les territoires de type « **Précarité de vie familiale et d'emploi** » et « **Fragilité culturelle, précarité d'emploi** » relèvent le plus explicitement d'une politique éducative, élargie à l'environnement social, familial et culturel. On peut imaginer que les familles sont particulièrement dépendantes des aides sociales dont la discontinuité pourrait avoir des effets préjudiciables. Sur le plan familial, une prise en charge individualisée peut s'avérer nécessaire pendant certains temps de latence, lorsqu'il s'agit d'un parent isolé, la mère le plus souvent, ou lorsque les enfants de grande fratrie ne peuvent matériellement pas être suivis quotidiennement à la maison. Sur le plan culturel, les efforts pour rendre la lecture de livres et journaux accessible pourraient être intensifiés dans le cadre des Plans de Réussite Educative, non seulement en milieu urbain, mais aussi en milieu périurbain ou rural dans lesquels se pose le problème du transport vers les bibliothèques.

Le cas des territoires où prédomine le contexte « **Sécurité économique et soutien culturel** » inciterait à développer plutôt des activités périscolaires. Les parents de classe moyenne qui la composent, même modestes, sont généralement considérés comme plus réceptifs aux exigences du système scolaire et sont aisément en contact avec ses personnels. Les contraintes de transport en milieu rural qui allongent parfois beaucoup la durée d'absence de l'enfant du foyer pourraient parfois donner lieu à des réaménagements, par concertation entre le Conseil Général, les entreprises de transports et les établissements scolaires.

Le cas des contextes prédominants du type « **Sécurité économique et précarité de la vie familiale** », quant à lui, ne relève pas tant d'un soutien économique que d'un déficit à combler en temps et en espace d'encadrement. Une généralisation modulable des

Le choix d'indicateurs sur les conditions de vie

Le contexte d'emploi des parents (1) est un facteur explicatif confirmé mais seulement partiel d'inégalités. Du coup, des indicateurs de conditions de vie issus du recensement de la Population de 2006 ont été testés dans trois domaines susceptibles d'agir sur d'éventuelles ruptures scolaires.

Du côté des conditions de vie les plus affectées par les conditions d'emploi, ont été retenus le revenu moyen par foyer fiscal, calculé par commune et agrégé au niveau du canton, la part des chômeurs dans la population de 15 à 64 ans, ainsi que le taux d'emploi en CDI des salariés.

Du côté des conditions familiales ont été choisies la part de familles monoparentales, la part de familles nombreuses (quatre enfants et plus âgés de moins de 25 ans dans le ménage) et la part de ménages logeant en HLM.

Enfin, pour ce qui concerne les conditions proprement culturelles, le taux de non diplômés dans la classe d'âge des 45-54 ans donne une indication du soutien scolaire dont les jeunes sont susceptibles de bénéficier de la part de leurs parents.

Si ces sept indicateurs sont assez connus pris séparément, la mesure de leur poids respectif a conduit à opérer une classification ascendante hiérarchique aboutissant à une typologie. La cartographie de la part des jeunes (15-24 ans) sans diplôme (Carte 1) révèle une géographie assez voisine de celle des cinq types de canton (Carte 2). Il y aurait donc un lien, sinon d'affinité, au moins de risque de décrochage plus élevé, lorsque certaines conditions de vie convergent.

(1) La profession des parents a été laissée de côté en raison du fait qu'elle « écrase » les autres variables.

temps d'études surveillées dans le cadre scolaire serait sans doute la plus adaptée.

Au final, le décrochage scolaire est la résultante de plusieurs facteurs qui se cumulent et se combinent différemment selon le marché du travail, la structure conjugale et familiale, le degré de familiarité des parents avec les normes scolaires, l'habitat et le cadre de vie prédominant au plan territorial. Deux perspectives pourraient alors être envisagées dans une action qui porterait plus sur les contextes que sur les individus. La première consisterait à différencier les politiques éducatives, sociales et culturelles de lutte contre le décrochage selon les risques territoriaux détectés. La seconde attribuerait à chaque segment de l'action publique un objectif précis pour son apport à la lutte contre le décrochage. Si l'action sur les conditions de vie relèverait plutôt d'une politique d'emploi, les conditions familiales dépendraient du soutien d'une politique sociale, familiale et de logement, alors que les conditions culturelles pourraient profiter d'initiatives ciblées de politiques éducatives scolaires et extrascolaires et de politique culturelle de la ville. ■

Pour en savoir plus

Caro P., Rouault R. (2010), *Atlas des fractures scolaires*, Autrement.

GSE Articles, « Sortis sans qualification », <http://www.cereq.fr/index.php/articles/GSE-Articles>

Bref n°304 ● décembre 2012

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Christian Campo

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal janvier 2013

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 12116-6110

Céreq



Ministère du Travail
de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue social